



FICHE TECHNIQUE

Date: 31.03.2017, Version: 3

Nom de la série:

SICURA ADDITIFS – Pour vernis UV

Définition :

Nous vous présentons ici un ensemble de produits permettant une adaptation d'emploi des vernis UV sur presse, en fonction des supports utilisés ou conditions spécifiques de tirage :

- Diluant : permet de régler la viscosité des vernis UV,
- Catalyseur : pour améliorer la réactivité des vernis UV,
- Additif d'étalement : pour améliorer le tendu des vernis UV,
- Additif de glissant : pour renforcer le glissant des vernis UV.

Veiller à n'utiliser que des additifs compatibles avec les vernis UV.

Les additifs:

DILUANT	Réf. 81-470080-3
----------------	-------------------------

- Ce diluant permet de régler la viscosité du vernis UV.
- Lors d'une dilution importante, ajouter le catalyseur, afin de ne pas diminuer la réactivité du vernis.
- Ne pas utiliser avec les vernis UV faible migration
- Non approprié aux emballages alimentaires, pharmaceutiques et produits hygiéniques

Dosage : 3 à 5 % maxi.
Conditionnement : Bidon de 10L (Code emballage 2360)

PHOTOINITIATEUR	Réf. 81-470126-4
------------------------	-------------------------

- Ce catalyseur est utilisé le plus souvent en cas de forte charge de vernis Flexo UV ou de vitesse d'impression très élevée :
- Ne pas utiliser avec les vernis UV faible migration.
- Non approprié aux emballages alimentaires, pharmaceutiques et produits hygiéniques

Dosage : 3 à 8 % maxi.
Conditionnement : Boite de 2.5kg (Code emballage 1200)

ADDITIF D'ETALEMENT	Réf. 81-470070-4
----------------------------	-------------------------

- Cet additif permet un étalement correct du vernis et par conséquent améliore le tendu
- Cet additif modifie les caractéristiques d'aptitude au collage, à la dorure à chaud ainsi que le glissant.
- Ne pas utiliser avec les vernis UV faible migration
- Non approprié aux emballages alimentaires, pharmaceutiques et produits hygiéniques

Dosage : 2 à 4 %
Conditionnement : Boîte 1kg (Code emballage 1050)

ADDITIF D'ETALEMENT DORABLE	Réf. 81-470078-7
------------------------------------	-------------------------

- Cet additif permet un étalement correct du vernis, il améliore par conséquent son tendu
- Cet additif ne modifie pas les caractéristiques de durabilité.
- Ne pas utiliser avec les vernis UV faible migration.
- Non approprié aux emballages alimentaires, pharmaceutiques et produits hygiéniques

Dosage : 1 à 3 %
Conditionnement : Boîte de 1kg (Code emballage 1180)



ADDITIF DE GLISSANT	Réf. 81-470125-6
----------------------------	-------------------------

- Il permet de renforcer et d'augmenter le glissant du vernis
- Cet additif modifie les caractéristiques d'aptitude au collage, à la dorure à chaud, ainsi que de glissant
- Ne pas utiliser avec les vernis UV faible migration
- Non approprié aux emballages alimentaires, pharmaceutiques et produits hygiéniques

Dosage : 2 à 4 % maximum.
 Conditionnement : Bidon 2.5 l. (Code Emballage 1050)

ANTIMOUSSE	Réf. 81-470123-1
-------------------	-------------------------

- Il permet d'éviter la formation de mousse dans le bac du groupe vernis
- Ne pas utiliser avec les vernis UV faible migration
- Non approprié aux emballages alimentaires, pharmaceutiques et produits hygiéniques

Dosage : 1 à 3 %
 Conditionnement : Bidon 2.5L (Code emballage 1050)

ADDITIFS DE BLANCHEUR	Réf. 71-470329-5
------------------------------	-------------------------

- Il permet de renforcer la blancheur des vernis UV.

Dosage : 1 à 3 %
 Conditionnement : Boîte de 1kg (Code emballage 1180)

Ces informations sont basées sur notre expérience et sur des résultats obtenus en laboratoire avec les procédés et pour les types d'utilisation spécifiés. Etant donné la diversité des supports et des conditions d'impression, elles sont communiquées à titre indicatif, sans engagement ni garantie, et doivent faire l'objet de validations industrielles avant utilisation des produits. Dans le souci d'amélioration constante de nos produits, nous nous réservons le droit d'apporter toutes modifications à la composition de nos produits et au contenu de nos fiches techniques. Notre responsabilité est régie par nos conditions de vente. Ces produits sont seulement utilisables sur la face de l'emballage alimentaire qui n'est pas en contact avec l'aliment, à conditions qu'ils soient appliqués en respectant à la fois les règles de bonnes pratiques (GMP: Good Manufacturing Practices) et les informations de la présente fiche technique. L'imprimeur, le transformateur et/ou l'emballer ont la responsabilité légale de s'assurer que l'emballage complet satisfait aux spécifications pré-citées et que les composants des encres et/ou vernis, ne migrent pas dans l'aliment à des teneurs supérieures aux exigences légales et industrielles.